

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## DOW AGROSCIENCES CANADA INC.

Nom du produit: EDGE™ Herbicide

Date de création: 02/02/2015

DOW AGROSCIENCES CANADA INC. vous encourage à lire cette fiche signalétique en entier et s'attend à ce que vous en compreniez tout le contenu. Nous vous demandons de prendre les précautions identifiées dans ce document à moins que vos conditions d'utilisation nécessitent d'autres méthodes ou d'autres pratiques appropriées.

### 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit: EDGE™ Herbicide

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisations identifiées: Herbicide prêt à l'emploi

#### IDENTIFICATION DE LA SOCIETE

DOW AGROSCIENCES CANADA INC.  
2100 450 1ST STREET SW  
CALGARY AB T2P 5H1  
CANADA

Pour une mise à jour de la fiche ou de l'information sur le produit: 800-667-3852

Préparé par: Pour utilisation au Canada, préparé par les Services de communication de renseignements sur les dangers - Environnement, santé et sécurité.

Date de révision: 02/02/2015

Information aux clients:

800-667-3852 [solutions@dow.com](mailto:solutions@dow.com)

#### NUMERO D'APPEL D'URGENCE

Contact d'urgence 24h/24: 613-996-6666

Contact local en cas d'urgence: 613-996-6666

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Informations générales en cas d'urgence

##### Aspect

|               |                 |
|---------------|-----------------|
| Etat physique | Granulés        |
| Couleur       | Jaune à vert    |
| Odeur         | Caractéristique |

#### Résumé des dangers

##### **ATTENTION!!**

Peut provoquer une réaction allergique de la peau.  
Peut irriter les yeux.  
Peut causer une irritation cutanée.  
Peut être nocif par inhalation.  
Isoler la zone.  
Rester en amont du vent par rapport au déversement.  
Risque de glisser.  
Très toxique pour les poissons ou d'autres organismes aquatiques.  
Danger de cancer.  
Peut provoquer le cancer.

**Effets potentiels sur la santé**

**Yeux:** Peut provoquer une légère irritation des yeux.

Peut provoquer de légères lésions cornéennes.

Le solide ou les poussières peuvent provoquer une irritation ou des lésions cornéennes par action mécanique.

**Peau:** Un contact prolongé avec la peau ne devrait pas entraîner l'absorption de doses nocives.

Un contact prolongé peut provoquer une irritation cutanée accompagnée d'une rougeur locale.

Peut provoquer un assèchement de la peau et une desquamation.

Peut provoquer un épaissement ou un durcissement de la peau.

Les effets peuvent être différés.

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs:

Un contact avec la peau peut provoquer une réaction allergique cutanée.

**Inhalation:** L'inhalation est improbable du fait de l'état physique du produit.

Une exposition excessive et prolongée aux poussières peut provoquer des effets nocifs.

Les poussières peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures (nez et gorge).

Les observations sur des animaux comprennent:

Incoordination.

**Ingestion:** Toxicité très faible par ingestion.

L'ingestion de petites quantités ne devrait pas provoquer d'effets nocifs.

**Exposition chronique:** Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs:

Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants:

Foie.

On a observé une augmentation des fibroadénomes mammaires bénins chez les rattes auxquelles avait été administré de l'éthylfluraline.

Chez les animaux de laboratoire, seules des doses toxiques pour les mères ont provoqué des malformations congénitales.

Pour le ou les composants mineurs:

Chez les humains on a noté des effets sur les organes suivants:

Reins.

Une exposition excessive répétée à la silice cristalline peut provoquer la silicose, une maladie des poumons progressive et invalidante.

A provoqué le cancer chez les humains.

A provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire.

---

**3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

---

| <b>Composant</b>             | <b>Numéro de registre CAS</b> | <b>Pourcentage de poids</b> |
|------------------------------|-------------------------------|-----------------------------|
| Ethylfluralin                | 55283-68-6                    | 5.0%                        |
| Limestone                    | 1317-65-3                     | 92.8%                       |
| Diatomaceous earth           | 61790-53-2                    | 1.2%                        |
| Silica, crystalline (quartz) | 14808-60-7                    | 1.0%                        |

---

## 4. PREMIERS SECOURS

---

### Description des premiers secours

**Conseils généraux:** Les secouristes doivent faire attention à se protéger et utiliser les protections individuelles recommandées (gants résistant aux produits chimiques, protection contre les éclaboussures). S'il existe une possibilité d'exposition référez-vous à la section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle» pour les équipements de protection individuelle spécifiques.

**Inhalation:** Sortir la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, appeler un Centre d'Urgence ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle; si le bouche à bouche est pratiqué, utiliser une protection (par exemple un masque de poche, etc.). Appeler un Centre Antipoison ou un médecin pour plus de conseils sur le traitement.

**Contact avec la peau:** Retirer les vêtements contaminés. Laver la peau avec du savon et beaucoup d'eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler le Centre Antipoison ou le médecin pour des conseils sur le traitement. Laver les vêtements avant de les remettre. Les souliers et autres articles en cuir contaminés ne pouvant être décontaminés doivent être éliminés de façon appropriée.

**Contact avec les yeux:** Tenir les yeux ouverts et rincer lentement et doucement pendant 15 à 20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les verres de contact et continuer de rincer les yeux. Appeler un Centre Antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement. Un lave-oeil d'urgence adéquat doit être disponible dans la zone de travail.

**Ingestion:** Aucun traitement médical d'urgence n'est nécessaire.

**Principaux symptômes et effets, aigus et différés:** Outre les informations figurant sous Description des premiers secours (ci-dessus) et les Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires (ci-dessous), les autres symptômes et effets sont décrits à la section 11: Informations toxicologiques.

### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Avis aux médecins:** Aucun antidote spécifique. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient. Avoir la Fiche de Données de Sécurité, et si possible, le contenant du produit ou l'étiquette avec vous lorsque vous appelez le Centre Antipoison ou le médecin, ou si vous allez consulter pour un traitement. Un contact cutané peut aggraver une dermatite préexistante.

---

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

---

**Moyens d'extinction appropriés:** Ce produit ne brûle pas. Lorsqu'il est exposé au feu provenant d'une autre source, utiliser un agent extincteur adéquat pour ce type de feu.

**Moyens d'extinction inappropriés:** donnée non disponible

### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Produits de combustion dangereux:** En cas d'incendie, ce produit peut se décomposer. Se référer à la Section 10 - Décomposition thermique.

**Risques particuliers en cas d'incendie ou d'explosion:** donnée non disponible

**Conseils aux pompiers**

**Techniques de lutte contre l'incendie:** Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire tout accès non indispensable. Ce produit ne brûle pas. Combattre l'incendie pour les autres produits qui brûlent. Si possible, contenir les eaux d'incendie. Sinon, elles peuvent provoquer des dommages à l'environnement. Consulter les sections 6 «Mesures à prendre en cas de rejet accidentel» et 12 «Informations écologiques» de cette fiche signalétique.

**Équipement de protection spécial pour les pompiers:** Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection contre les incendies (comprenant casque, manteau, pantalon, bottes et gants de pompier). Éviter tout contact avec ce produit pendant les opérations de lutte contre le feu. Si un contact est susceptible de se produire, revêtir une combinaison de protection contre le feu résistante aux produits chimiques ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome. Si cet équipement n'est pas disponible, porter une combinaison de protection résistante aux produits chimiques ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome et combattre l'incendie à distance. Pour l'équipement de protection nécessaire aux opérations de nettoyage à la suite de l'incendie, ou sans rapport avec un feu, consulter les sections appropriées.

---

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

---

**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:** Isoler la zone. Empêcher le personnel non nécessaire et non équipé de protection de pénétrer dans la zone. Rester en amont du vent par rapport au déversement. Le produit déversé risque de provoquer des chutes. Aérer la zone de la fuite ou du déversement. Pour des mesures de précautions additionnelles, consulter la section 7 «Manipulation». Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8 «Contrôle de l'exposition et protection individuelle».

**Précautions pour la protection de l'environnement:** Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Voir section 12 «Informations écologiques». Les déversements ou les rejets dans les cours d'eau naturels devraient tuer les organismes aquatiques.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Si possible, contenir le produit déversé. Petits déversements: Balayer le tout. Recueillir dans des contenants appropriés et bien étiquetés. Gros déversements: Contacter Dow AgroSciences pour une assistance au nettoyage. Pour plus d'information, consulter la section 13 «Considérations relatives l'élimination».

---

**7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

---

**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:** Tenir hors de portée des enfants. Ne pas avaler. Éviter tous contacts avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les poussières ou les brouillards. Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau. Laver soigneusement après manipulation. Conserver le récipient bien fermé. Utiliser avec une ventilation suffisante. Voir la Section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle»

**Conditions de stockage sûres:** Stocker dans un endroit sec. Conserver dans le conteneur d'origine. Ne pas entreposer près de la nourriture, de produits alimentaires, de médicaments ou des approvisionnements d'eau potable.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

Les limites d'exposition sont énumérées ci-dessous , si existantes .

| Composant                    | Réglementation | Type de liste                          | Valeur/Notation                  |
|------------------------------|----------------|--|----------------------------------|
| Ethalfuralin                 | Dow IHG        | TWA                                    | 3 mg/m <sup>3</sup>              |
| Limestone                    | CA AB OEL      | TWA                                    | 10 mg/m <sup>3</sup>             |
|                              | CA BC OEL      | TWA                                    | 10 mg/m <sup>3</sup>             |
|                              | CA BC OEL      | STEL                                   | 20 mg/m <sup>3</sup>             |
|                              | CA QC OEL      | VEMP poussière totale                  | 10 mg/m <sup>3</sup>             |
|                              | CA QC OEL      | VEMP poussière totale                  | 6 mg/m <sup>3</sup>              |
| Diatomaceous earth           | CA BC OEL      | TWA Respirable                         | 1.5 mg/m <sup>3</sup>            |
|                              | CA BC OEL      | TWA Total                              | 4 mg/m <sup>3</sup>              |
|                              | CA ON OEL      | LMPT Fraction inhalable                | 10 mg/m <sup>3</sup>             |
|                              | CA ON OEL      | LMPT Fraction respirable               | 3 mg/m <sup>3</sup>              |
|                              | CA ON OEL      | LMPT Fraction respirable               | 3 mg/m <sup>3</sup>              |
| Silica, crystalline (quartz) | ACGIH          | TWA Fraction respirable                | 0.025 mg/m <sup>3</sup> , Silice |
|                              | CA AB OEL      | TWA Matières particulaires respirables | 0.025 mg/m <sup>3</sup>          |
|                              | CA ON OEL      | LMPT Fraction respirable               | 0.1 mg/m <sup>3</sup>            |
|                              | CA QC OEL      | VEMP poussière respirable              | 0.1 mg/m <sup>3</sup>            |
|                              | CA BC OEL      | TWA Respirable                         | 0.025 mg/m <sup>3</sup> , Silice |

Consulter les autorités locales quant aux limites d'exposition recommandées.

LES RECOMMANDATIONS DE CETTE SECTION S'ADRESSENT AUX EMPLOYÉS DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION ET DU CONDITIONNEMENT. POUR LES ÉQUIPEMENTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION PERSONNELLE ADAPTÉS, LES APPLICATEURS ET LES MANUTENTIONNAIRES DOIVENT LIRE L'ÉTIQUETTE.

### Contrôles de l'exposition

**Mesures techniques:** Utiliser des mesures d'ordre technique afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeurs limites d'exposition, ni de guides applicables, utiliser une ventilation adéquate. Une ventilation locale par aspiration peut s'avérer nécessaire pour certaines opérations.

### Mesures de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage:** Porter des lunettes étanches contre les agents chimiques.

#### Protection de la peau

**Protection des mains:** Porter des gants chimiquement résistants à ce produit. Des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent: Néoprène. Caoutchouc nitrile/butadiène (« nitrile » ou « NBR »). Chlorure de polyvinyle (« PVC » ou « vinyle »). AVERTISSEMENT: Le choix du type de gants pour

l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants (sans en exclure d'autres): autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique), réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants.

**Autre protection:** Porter des vêtements de protection chimiquement résistants à ce produit. Le choix d'équipements spécifiques tels qu'un écran facial, des gants, des bottes, un tablier ou une combinaison de protection complète sera fait en fonction du type d'opération.

**Protection respiratoire:** Une protection respiratoire doit être portée lorsqu'il y a une possibilité de dépassement des valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeurs limites d'exposition, ni de guides applicables, utiliser un appareil de protection respiratoire homologué. Le choix d'un appareil respiratoire filtrant ou d'un appareil à adduction d'air à pression positive dépend de l'opération à effectuer et de la concentration possible du produit dans l'atmosphère. Pour les situations d'urgence, utiliser un appareil respiratoire autonome à pression positive approuvé.

Les types d'appareils respiratoires filtrants qui suivent devraient être efficaces: Filtre combiné contre les vapeurs organiques et les aérosols.

---

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

---

|   |  |
|---|--|
| <b>Aspect</b>                                     |  |
| <b>Etat physique</b>                              | Granulés   |
| <b>Couleur</b>                                    | Jaune à vert   |
| <b>Odeur</b>                                      | Caractéristique  |
| <b>Seuil olfactif</b>                             | donnée non disponible                                  |
| <b>pH</b>   | 6.5 (acqueux 10/90)                                    |
| <b>Point/intervalle de fusion</b>                 | Aucune donnée d'essais disponible                      |
| <b>Point de congélation</b>                       | Sans objet   |
| <b>Point d'ébullition (760 mmHg)</b>              | Sans objet   |
| <b>Point d'éclair</b>                             | <b>coupelle fermée</b> > 750 °C <i>Coupelle fermée</i> |
| <b>Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1)</b> | Sans objet   |
| <b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>               | donnée non disponible                                  |
| <b>Limite d'explosivité, inférieure</b>           | Sans objet   |
| <b>Limite d'explosivité, supérieure</b>           | Sans objet   |
| <b>Tension de vapeur</b>                          | Sans objet   |
| <b>Densité de vapeur relative (air = 1)</b>       | Sans objet   |
| <b>Densité relative (eau = 1)</b>                 | Sans objet   |
| <b>Hydrosolubilité</b>                            | Sans objet   |
| <b>Coefficient de partage: n-octanol/eau</b>      | donnée non disponible                                  |
| <b>Température d'auto-inflammabilité</b>          | Sans objet   |
| <b>Température de décomposition</b>               | Aucune donnée d'essais disponible                      |
| <b>Viscosité dynamique</b>                        | Sans objet   |

|                                  |                               |
|----------------------------------|-------------------------------|
| <b>Viscosité cinématique</b>     | Sans objet                    |
| <b>Propriétés explosives</b>     | donnée non disponible         |
| <b>Propriétés comburantes</b>    | donnée non disponible         |
| <b>Densité du liquide</b>        | Sans objet                    |
| <b>Masse volumique apparente</b> | 961 - 1,041 kg/m <sup>3</sup> |
| <b>Poids moléculaire</b>         | donnée non disponible         |

N.B.: Les données physiques présentées ci-dessus sont des valeurs typiques et ne doivent pas être interprétées comme des spécifications.

---

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

---

**Réactivité:** donnée non disponible

**Stabilité chimique:** Thermiquement stable aux températures typiques d'utilisation.

**Possibilité de réactions dangereuses:** Polymérisation ne se produira pas.

**Conditions à éviter:** L'ingrédient actif se décompose à des températures élevées.

**Matières incompatibles:** Aucun(e) à notre connaissance.

**Produits de décomposition dangereux:** Les produits de décomposition dangereux dépendent de la température, de l'air fourni et de la présence d'autres produits.

---

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

---

*Les informations toxicologiques sur ce produit ou ses composants sont dans cette section lorsque les données sont disponibles.*

### **Toxicité aiguë**

#### **Toxicité aiguë par voie orale**

Toxicité très faible par ingestion. L'ingestion de petites quantités ne devrait pas provoquer d'effets nocifs.

Comme produit. La DL50 pour une dose unique par voie orale n'a pas été établie. Basé sur l'information pour le composant (s): Estimation  
DL50, Rat, > 5,000 mg/kg Estimation

#### **Toxicité aiguë par voie cutanée**

Un contact prolongé avec la peau ne devrait pas entraîner l'absorption de doses nocives.

Comme produit. La DL50 par voie cutanée n'a pas été établie. Basé sur l'information pour le composant (s): Estimation  
DL50, Rat, > 2,000 mg/kg Estimation

**Toxicité aiguë par inhalation**

L'inhalation est improbable du fait de l'état physique du produit. Une exposition excessive et prolongée aux poussières peut provoquer des effets nocifs. Les poussières peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures (nez et gorge). Les observations sur des animaux comprennent: Incoordination.  
Comme produit. La CL50 n'a pas été déterminée.

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Un contact prolongé peut provoquer une irritation cutanée accompagnée d'une rougeur locale. Peut provoquer un assèchement de la peau et une desquamation. Peut provoquer un épaississement ou un durcissement de la peau. Les effets peuvent être différés.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Peut provoquer une légère irritation des yeux. Peut provoquer de légères lésions cornéennes. Le solide ou les poussières peuvent provoquer une irritation ou des lésions cornéennes par action mécanique.

**Sensibilisation**

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs:  
Un contact avec la peau peut provoquer une réaction allergique cutanée.  
Pour le ou les principaux composants:  
N'a pas révélé la possibilité d'allergie de contact chez la souris.

Concernant la sensibilisation respiratoire:  
Aucune donnée trouvée.

**Toxicité systémique pour certains organes cibles(Exposition unique)**

Les données disponibles ne sont pas suffisantes pour déterminer la toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique).

**Toxicité pour certains organes cibles (Expositions répétées)**

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs:  
Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants:  
Foie.  
Pour le ou les composants mineurs:  
Chez les humains on a noté des effets sur les organes suivants:  
Reins.  
Une exposition excessive répétée à la silice cristalline peut provoquer la silicose, une maladie des poumons progressive et invalidante.  
Pour le ou les principaux composants:  
D'après les données disponibles, des expositions répétées ne devraient pas avoir d'effets nocifs importants.

**Cancérogénicité**

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: On a observé une augmentation des fibroadénomes mammaires bénins chez les rattes auxquelles avait été administré de l'éthylfluraline. N'a pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire. Pour le ou les composants mineurs: A provoqué le cancer chez les humains. A provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire. Pour le ou les principaux composants: Aucune donnée trouvée.



**Tératogénéicité**

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Chez les animaux de laboratoire, seules des doses toxiques pour les mères ont provoqué des malformations congénitales. Pour le ou les principaux composants: N'a pas provoqué de malformations congénitales ni aucun autre effet sur les foetus des animaux de laboratoire.

**Toxicité pour la reproduction**

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Dans des études sur des animaux, n'a pas porté atteinte à la reproduction.

Pour le ou les principaux composants: Dans des études sur des animaux, n'a pas porté atteinte à la reproduction. Dans des études sur des animaux, n'a pas porté atteinte à la fécondité.

**Mutagénéicité**

Pour le ou les principaux composants: Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs. Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs dans certains cas et positifs dans d'autres. Des études de toxicologie génétique sur les animaux ont donné des résultats négatifs.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

**COMPOSES QUI INFLUENCENT LA TOXICOLOGIE:****Ethalfuralin****Toxicité aiguë par inhalation**

Une exposition excessive et prolongée peut provoquer des effets nocifs. Les observations sur des animaux comprennent: Incoordination.

Comme produit. CL50, Rat, 1 h, Poussière, > 0.028 mg/l Pas de mortalité à cette concentration.

Comme produit. CL50, Rat, mâle et femelle, 4 h, poussières/brouillard, > 0.94 mg/l Pas de mortalité à cette concentration.

**Limestone****Toxicité aiguë par inhalation**

Les poussières peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures (nez et gorge).

Concentration maximale pouvant être atteinte.. CL50, Rat, 4 h, poussières/brouillard, > 3.0 mg/l Pas de mortalité à cette concentration.

**Diatomaceous earth****Toxicité aiguë par inhalation**

Aucun effet nocif provenant d'une seule exposition aux poussières n'est à prévoir.

Pour un ou des produits semblables: CL50, Rat, mâle et femelle, 4 h, Poussière, > 0.69 mg/l Pas de mortalité à cette concentration.

**Silica, crystalline (quartz)****Toxicité aiguë par inhalation**

En raison des propriétés physiques, des vapeurs sont peu probables. Les poussières peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures (nez et gorge) et des poumons. Une exposition excessive peut provoquer des lésions pulmonaires.

La CL50 n'a pas été déterminée.

**Cancérogénicité****Composant****Silica, cristalline (quartz)****Liste**

CIRC

ACGIH

**Classification**

Group 1: Cancérogène pour l'Homme

A2: Suspect d'effet cancérogène pour l'homme

---

**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

---

*Les informations écotoxicologiques sur ce produit ou ses composants sont dans cette section lorsque les données sont disponibles.*

**Toxicité****Ethalfuralin****Toxicité aiguë pour les poissons.**

Sur le plan aigu, le produit est très hautement toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 < 0,1 mg/L chez les espèces les plus sensibles).

CL50, Lepomis macrochirus (Crapet arlequin), Essai en statique, 96 h, 0.054 - 0.102 mg/l,

OECD Ligne directrice 203 ou Equivalente

CL50, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel), Essai en dynamique, 96 h, 0.136 mg/l,

OECD Ligne directrice 203 ou Equivalente

**Toxicité aiguë envers les invertébrés aquatiques**

CE50, huître américaine (Crassostrea virginica), Essai en dynamique, 96 h, 0.100 - 0.172 mg/l, OECD Ligne directrice 202 ou Equivalente

CE50, Daphnia magna (Grande daphnie), Essai en statique, 48 h, > 0.365 mg/l, OECD Ligne directrice 202 ou Equivalente

**Toxicité aiguë pour les algues et les plantes aquatiques**

CE50r, Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes), Essai en statique, 7 jr, Inhibition du taux de croissance, 0.004 - 0.0091 mg/l, OECD Ligne directrice 201 ou Equivalente

**Toxicité chronique pour les poissons**

NOEC, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel), 50 jr, 0.0004 mg/l

**Toxicité chronique pour les invertébrés aquatiques**

NOEC, Daphnia magna (Grande daphnie), 21 jr, 0.0237 mg/l

**Toxicité pour toutes espèces sur le sol**

Sur le plan aigu, le produit est pratiquement non toxique pour les oiseaux (DL50 > 2000 mg/kg).

Sur le plan alimentaire, le produit est pratiquement non toxique pour les oiseaux (CL50 > 5000 ppm).

DL50 par voie orale, Colinus virginianus (Colin de Virginie), 14 jr, > 2000mg/kg poids corporel.

CL50 par voie alimentaire, Colinus virginianus (Colin de Virginie), > 5000mg/kg par voie alimentaire.

DL50 par voie orale, Apis mellifera (abeilles), > 109.9microgrammes/abeille

DL50 par contact, Apis mellifera (abeilles), 46 - 100microgrammes/abeille

**Toxicité envers les organismes vivant sur le sol.**

CL50, Eisenia fetida (vers de terre), 14 jr, > 1,000 mg/kg

**Limestone**

**Toxicité aiguë pour les poissons.**

Sur le plan aigu, le produit est pratiquement non toxique pour les poissons (CL50 > 100 mg/L).

CL50, Gambusia affinis (Guppy sauvage), Essai en statique, 96 h, > 56,000 mg/l

**Diatomaceous earth**

**Toxicité aiguë pour les poissons.**

D'après les informations concernant un produit semblable:

Sur le plan aigu, ce produit est pratiquement non toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/LE50/LL50 >100 mg/L chez les espèces les plus sensibles soumises à des tests).

**Silica, crystalline (quartz)**

**Toxicité aiguë pour les poissons.**

Aucune toxicité aiguë attendue chez les organismes aquatiques.

**Persistance et dégradabilité**

**Ethalfuralin**

**Biodégradabilité:** La substance présente un potentiel de biodégradation très lente dans l'environnement, mais elle ne passe pas les essais OCDE/CEE de dégradation rapide.

Intervalle de temps de 10 jours : Echec

**Biodégradation:** 2 - 15 %

**Durée d'exposition:** 28 jr

**Méthode:** OECD Ligne directrice 301F ou Equivalente

**Stabilité dans l'eau (demi-vie)**

Hydrolyse, pH 3, Stable

Hydrolyse, pH 6, Stable

Hydrolyse, pH 9, Stable

**Photodégradation**

**Demi-vie atmosphérique:** 1.8 h

**Méthode:** Estimation

**Limestone**

**Biodégradabilité:** La biodégradation ne s'applique pas.

**Diatomaceous earth**

**Biodégradabilité:** La biodégradation ne s'applique pas.

**Silica, crystalline (quartz)**

**Biodégradabilité:** La biodégradation ne s'applique pas.

**Potentiel de bioaccumulation**

**Ethalfuralin**

**Bioaccumulation:** Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5).

**Coefficient de partage: n-octanol/eau(log Pow):** 5.11 Mesuré

**Facteur de bioconcentration (FBC):** 1,330 Poisson. Mesuré

**Diatomaceous earth**

**Bioaccumulation:** Aucune donnée trouvée.

**Silica, crystalline (quartz)**

**Bioaccumulation:** Le partage de l'eau vers le n-octanol ne s'applique pas.

**Mobilité dans le sol****Ethalfluralin**

Devrait être relativement immobile dans la terre (Koc > 5000).

**Coefficient de partage(Koc):** 4100 - 8400 Mesuré

**Diatomaceous earth**

Aucune donnée trouvée.

**Silica, crystalline (quartz)**

Aucune donnée trouvée.

---

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

---

**Méthodes d'élimination:** En cas d'impossibilité d'éliminer les déchets et/ou les conteneurs conformément aux recommandations portées sur l'étiquette, procéder conformément à la réglementation locale ou régionale en vigueur.

Les informations portées ci-dessous ne s'appliquent qu'au produit fourni en l'état. Son identification d'après les caractéristiques ou la liste peut ne pas être applicable en cas de produit détérioré ou contaminé. Il incombe à la personne à l'origine du déchet de définir la toxicité et les propriétés physiques du produit obtenu afin d'en définir l'identification correspondante et le(s) mode(s) d'élimination conformément aux réglementations en vigueur. Si le produit fourni devient un déchet, appliquez l'ensemble des lois en vigueur aux niveaux régional, national et local.

---

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

---

**TDG**

|   |  |
|---|--|
| <b>Nom d'expédition des Nations unies</b> | MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.(Ethalfluralin) |
| <b>Numéro ONU</b>                         | UN 3077  |
| <b>Classe</b>                             | 9  |
| <b>Groupe d'emballage</b>                 | III  |
| <b>Polluant marin</b>                     | Ethalfluralin  |

**Réglementation pour le transport par mer (IMO/IMDG)**

|   |   |
|---|---|
| <b>Nom d'expédition des Nations unies</b>   | ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.(Ethalfluralin) |
| <b>Numéro ONU</b>   | UN 3077   |
| <b>Classe</b>   | 9   |
| <b>Groupe d'emballage</b>   | III   |
| <b>Polluant marin</b>   | Ethalfluralin   |
| <b>Transport en vrac selon l'annexe I ou II de MARPOL 73/78 et le code IBC ou IGC</b> | Consult IMO regulations before transporting ocean bulk            |

**Réglementation pour le transport aérien (IATA/ OACI)**

|   |  |
|---|--|
| <b>Nom d'expédition des Nations unies</b> | Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.(Ethalfuralin) |
| <b>Numéro ONU</b>                         | UN 3077  |
| <b>Classe</b>                             | 9  |
| <b>Groupe d'emballage</b>                 | III  |

**Information supplémentaire:**

NON RÉGLEMENTÉ PAR L'EXEMPTION AU RÉGLEMENT SUR LE TDG 1.45.1 POUR LES TRANSPORTS ROUTIERS OU FERROVIAIRES

Ces renseignements n'ont pas pour but de vous faire part de toutes les réglementations spécifiques ou des exigences/informations opérationnelles concernant ce produit. Les classifications du transport peuvent varier en fonction du volume du conteneur et peuvent être influencées par des variations de réglementations d'une région ou d'un pays. Des informations additionnelles sur le système de transport peuvent être obtenues via des représentants autorisés ou le service clientèle. Il incombe à l'organisme chargé du transport de suivre toutes les lois applicables, les règles et réglementations relatives au transport de ce produit.

---

---

**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

---

**Conformité avec le RPC**

Ce produit a été classifié selon les critères de danger du RPC; la fiche signalétique contient toute l'information requise par le RPC.

**Information concernant la Loi sur les produits dangereux: classification SIMDUT**

Ce produit est exempt selon WHMIS

**Code national canadien de prévention des incendies**

Sans objet

**Liste canadienne intérieure des substances (LIS) (LIS)**

Ce produit contient de/s produit/s chimique/s qui sont exempts de la LIS en vertu de la LCPE. El est considéré comme un pesticide faisant l'objet de la Loi sur les produits antiparasitaires (LPA).

**Numéro d'homologation de la Loi sur les produits antiparasitaires: 20980**

---

---

**16. AUTRES INFORMATIONS**

---

**Système d'évaluation des dangers****NFPA**

| Santé | Feu | Réactivité |
|-------|-----|------------|
| 1     | 0   | 0          |

**Révision**

Numéro d'identification: 101198861 / A215 / Date de création: 02/02/2015 / Version: 5.4

Code DAS: NAF-347

Dans ce document, les révisions les plus récentes sont marquées d'une double barre dans la marge de gauche.

**Légende**

|           |   |
|-----------|---|
| ACGIH     | USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)  |
| CA AB OEL | Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)  |
| CA BC OEL | Canada. LEP Colombie Britannique  |
| CA ON OEL | Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.              |
| CA QC OEL | Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air |
| Dow IHG   | Dow IHG   |
| LMPT      | Limite moyenne pondéré dans le temps (LMPT)   |
| STEL      | limite d'exposition à court terme   |
| TWA       | Moyenne pondérée dans le temps de 8 h   |
| VEMP      | Valeur d'exposition moyenne pondérée  |

**Sources et références des informations**

Cette FDS est préparée par les Services de Règlementation des Produits (Product Regulatory Services) et ceux des Communications des risques (Hazard communications Groups) et s'appuie sur des informations et références au sein de l'entreprise.

DOW AGROSCIENCES CANADA INC. recommande vivement à chacun de ses clients ou destinataires de cette fiche signalétique de la lire attentivement et de consulter, si nécessaire ou approprié, des experts dans le domaine afin de prendre connaissance de l'information contenue dans cette fiche et de tous les dangers associés à ce produit, et de bien les comprendre. L'information donnée est fournie de bonne foi et nous croyons qu'elle est exacte à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-haut. Cependant, aucune garantie n'est offerte, qu'elle soit explicite ou implicite. Les prescriptions réglementaires sont susceptibles d'être modifiées et peuvent différer selon l'endroit. Il est de la responsabilité de l'acheteur/utilisateur de s'assurer que ses activités sont conformes à la législation en vigueur. Les informations présentées ici concernent uniquement le produit tel qu'il est expédié. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, c'est le devoir de l'acheteur/utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à l'utilisation sûre de ce produit. En raison de la prolifération de sources d'information telles que des fiches signalétiques propres à un fabricant, nous ne sommes pas responsable et ne pouvons être tenus pour responsable des fiches obtenues de sources extérieures à notre entreprise. Si vous avez en votre possession une telle fiche, ou si vous craignez que votre fiche soit périmée, veuillez nous contacter afin d'obtenir la version la plus récente.